



APPEL A CANDIDATURES AU TITRE DE L'ANNEE 2025

Attribution d'une dotation complémentaire aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) pour le financement d'actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur

**ANNEXE 1 : DOSSIER DE REPONSE
A L'APPEL A CANDIDATURES**

Présentation de la structure

Identification de la structure

Nom :
Statut juridique :
Adresse du siège social :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Courriel :
N° SIRET/SIREN :
N° FINESS :
Date de la première autorisation (ou ex. agrément) :

Identification du responsable légal de la structure

Nom et prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

Identification de la personne chargée du dossier (si différente du responsable)

Nom et prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

Activité du service

Activité annuelle en nombre d'heures réalisées au domicile des usagers

	2022	2023	2024
Heures APA réalisées			
Heures PCH réalisées			
Total des heures APA et PCH réalisées			
Heures réalisées au titre de l'aide sociale (ménagère)			
Autres heures d'aide à domicile (caisses de retraite)			
Total des heures d'aide à domicile réalisées			
Part des heures réalisées au titre de l'APA et de la PCH	%	%	%

Nombre de personnes suivies au 31 décembre 2024

- Personnes bénéficiaires de l'APA :
 - Dont GIR 1 :
 - Dont GIR 2 :
 - Dont GIR 3 :
 - Dont GIR 4 :
 - Dont bénéficiaires de l'APA avec un taux de participation **inférieur à 20 %** :

- Personnes bénéficiaires de la PCH : dont plan d'aide supérieur à 70h :
- Personnes bénéficiaires de l'Aide sociale :
- Personnes avec des interventions en binôme du fait de la complexité de la prise en charge :

Ressources humaines

Effectif total du service au 1^{er} janvier 2025 en nombre de personnes physiques :

Effectif total du service au 1^{er} janvier 2025 en nombre d'ETP :

- Dont personnel d'intervention (en ETP) :
- Dont personnel d'encadrement (en ETP) :

Personnel d'intervention au 1^{er} janvier 2025

- Pourcentage d'intervenant(e)s en CDI :
- Pourcentage d'intervenant(e)s à temps complet :
- Pourcentage d'intervenant(e)s ayant un diplôme en lien avec leur activité :
- Ancienneté moyenne des intervenant(e)s dans la structure :

Absentéisme et mouvements de personnel au cours de l'année 2024

- Taux d'absentéisme en 2024 :
- Nombre d'intervenant(e)s recruté(e)s au cours l'année :
- Nombre de licenciements d'intervenant(e)s effectués au cours l'année :
- Nombre de démissions d'intervenant(e)s au cours l'année :
- Nombre de ruptures conventionnelles d'intervenant(e)s au cours l'année :

Recrutements

- Rencontrez-vous d'importantes difficultés de recrutement ?
 Oui Non
- Combien de postes vacants d'intervenant(e)s comptez-vous à ce jour ?

Formations

- Nombre de formations organisées au cours de l'année 2024 relatives :
 - Aux prises en charge complexes (dépendance, santé mentale, polyhandicap) :
 Combien de salariés y ont participé ?
 - Aux bonnes pratiques professionnelles :
 Combien de salariés y ont participé ?
 - Au repérage des fragilités et à la prévention des risques au domicile ?
 Combien de salariés y ont participé ?
 - Autres formations organisées :
 Combien de salariés y ont participé ?
- Avez-vous accompagné des salariés dans le cadre d'une Validation des Acquis d'Expérience (VAE) au cours de l'année 2024 ?
 Oui Non
 Si oui, quelle(s) formation(s) ?
 Combien de salariés concernés ?

Interventions du service

- Votre service assure-t-il des prestations 7 jours sur 7 ?
 Oui Non
- Au cours de l'année 2024, combien d'interventions ont été organisées pour répondre aux besoins de l'utilisateur?

	Nombre de bénéficiaires concernés en 2024	Nombre d'heures réalisées en 2024
Entre 6h et 8h		
Entre 19h et 21h		
Le week-end <small>(samedi et dimanche)</small> et/ou les jours fériés		

- Quelle est la durée minimale d'intervention consécutive ?
 15 min 30 min 45 min 1h
- Quelle est l'amplitude horaire d'intervention moyenne ?
- Quelle est l'amplitude horaire d'intervention maximale ?
- Avez-vous déjà refusé des plans d'aide pour des raisons horaires ?
 Oui Non
 Si oui, combien d'interventions approximativement au cours de l'année 2024 ?
- Rencontrez-vous des difficultés à réaliser la totalité des plans d'aide prescrits par le Département pour des motifs de personnel (arrêts, congés, postes vacants,...) ?
 Oui Non
 Si oui, combien d'heures en moyenne chaque mois ne sont pas réalisées ?
- Quelle est votre politique de valorisation des rémunérations (prime, majoration horaire) des professionnels pour les interventions réalisées sur des horaires atypiques (week-end, soir,...) ?
- Quelle est la zone géographique d'intervention de votre service ? (communes ou secteurs géographiques couverts) :

- Rencontrez-vous des difficultés à répondre favorablement à l'ensemble des demandes sur votre territoire d'intervention ?

Oui Non

Si oui, quels sont les secteurs concernés ?

- Prévoyez-vous d'élargir prochainement votre territoire d'intervention ?

Oui Non

Si oui, quels seront les communes ou secteurs géographiques couverts ?

Déplacements

- Quel est le montant de l'indemnité kilométrique versé au 1^{er} janvier 2025 ?

- Mettez-vous à disposition de vos salariés des moyens de locomotion ?

Oui Non

Si oui, lesquels ?

Véhicules de service combien ?

Vélos

Véhicules sans permis combien ?

Scooter

Trottinettes

Titres de transport en commun

En cas de mise à disposition de véhicules de service, s'agit-il ?

de l'achat

du leasing

Disposez-vous de moyens de transport électriques ? Oui Non

- Mettez-vous à disposition de vos salariés des EPI (casque, gilet, gants...) ?

Oui Non

- Combien de kilomètres sont parcourus chaque année dans le cadre de vos interventions ?

- Disposez-vous d'une solution pour optimiser les interventions de vos salariés ?

Oui Laquelle ? Non

- Comment organisez-vous de façon optimale les interventions de vos salariés ?

Télégestion

- Etes-vous doté d'un système de télégestion ?

Oui Non

Si oui, lequel ?

Quelle est la date de mise en place ?

Quel est le pourcentage de bénéficiaires couverts par le système ?

L'équipement est-il utilisable en mobilité ? Oui Non

- Si vous ne bénéficiez pas d'un système de télégestion, est-il envisagé d'acquérir une solution ? Oui Non

Pratique tarifaire

✚ Grille tarifaire au 1^{er} janvier 2025 (coût horaire)

	Semaine	Dimanche et jours fériés	Frais annexes	Observations
Bénéficiaire APA				
Bénéficiaire de la PCH				
Autres publics				

Description libre du service et présentation de ses spécificités

✚ Descriptif de l'organisme gestionnaire

✚ Descriptif du/des service(s) proposés

(notamment les activités hors interventions en mode prestataire auprès des bénéficiaires de l'APA, de la PCH et de l'aide sociale du Département le cas échéant)

Propositions d'objectifs et d'actions

Le candidat doit renseigner les fiches suivantes selon les objectifs qu'il aura retenus. A noter que chacune renvoie à l'un des 4 objectifs prioritaires retenus dans l'Aube faisant l'objet de l'appel à candidatures.

Rappel : la priorisation des objectifs est détaillée dans l'appel à candidatures au point III. A-, les actions finançables étant précisées au point III. B- du dossier d'appel à candidatures.

Objectif 1 : Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités

Niveau de priorité dans l'Aube : Haute

<https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-01/reforme-saad-2022-fiche-objectif-1-situations-specifiques.pdf>

-  Description des difficultés rencontrées actuellement par votre service dans la réalisation de cet objectif, éléments de contexte/diagnostic/enjeux

✚ Description des actions proposées par le service, ayant vocation à être financées par la dotation complémentaire

Les actions prioritaires du Département de l'Aube déclinées en partie III-B peuvent être reprises totalement ou en partie. D'autres actions peuvent également être proposées. Il peut s'agir d'actions déjà réalisées par le service mais non solvabilisées par le tarif départemental ou de nouvelles actions que vous souhaiteriez mener si celles-ci étaient financées par la dotation complémentaire.

Intitulé de l'action	Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Publics ciblés / zone géographique concernée	Objectifs et résultats attendus Indicateurs de suivi	Calendrier prévisionnel de l'action	Estimation du coût ou du nombre d'heures de l'action ¹
<p>Action 1 Améliorer les interventions auprès des personnes en GIR 1 et 2, dans le cadre des plans d'aide APA</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre d'heures d'intervention auprès du public ciblé Part des heures réalisées auprès du public ciblé sur la totalité des heures effectuées Taux de réalisation des heures par rapport aux heures prescrites</p>	X	<p>Nombre d'heures prévisionnelles d'interventions réalisées auprès des GIR 1 et 2 en 2025 :</p>
<p>Action 2 Améliorer les interventions auprès des personnes en situation de handicap dont les droits à la PCH aide humaine sont supérieurs à 70h par mois</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre d'heures d'intervention auprès du public ciblé Part des heures réalisées auprès du public ciblé sur la totalité des heures effectuées Taux de réalisation des heures par rapport aux heures prescrites</p>	X	<p>Nombre d'heures prévisionnelles d'interventions réalisées auprès des bénéficiaires PCH aide humaine avec un plan d'aide supérieur à 70h par mois en 2025 :</p>

¹ Pour les actions ayant vocation à faire l'objet d'un financement à l'heure, indiquer le volume prévisionnel d'heures concernées par la valorisation.

<p>Action 3 Mettre en place des interventions en binôme pour les situations complexes, après évaluation du besoin par l'équipe médico-sociale du Département ou de la MDPH, afin d'adapter la prise en charge au profil de la personne accompagnée</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateur</i> Nombre d'heures d'intervention réalisées en binôme pour les situations complexes Nombre de bénéficiaires pris en charge</p>		<p>Nombre d'heures prévisionnelles d'interventions réalisées en binôme pour les situations complexes au cours de l'année 2025 :</p>
<p>Action 4 Proposer des formations spécifiques pour renforcer la professionnalisation des personnels sur certaines pathologies (polyhandicap, surpoids, troubles psychologiques complexes,...)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre de formations organisées Nombre de salariés ayant bénéficié des formations</p>		<p>Montant de l'action :</p>

<p>Action 5 Former les intervenants au repérage des fragilités et à la prévention des risques au domicile (dénutrition, chutes, symptômes dépressifs, trouble de la mémoire,...), en déployant le cas échéant un outil spécifique</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre de formations organisées Nombre de salariés ayant bénéficié des formations</p>		Montant de l'action :
<p>Autre action</p>					Montant de l'action :
<p>Autre action</p>					Montant de l'action :

Objectif 2 : Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés

Niveau de priorité dans l'Aube : Haute

<https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-01/reforme-saad-2022-fiche-objectif-2-amplitude-horaire.pdf>

- ✚ Description des difficultés rencontrées actuellement par votre service dans la réalisation de cet objectif, éléments de contexte/diagnostic/enjeux

✚ Description des actions proposées par le service, ayant vocation à être financées par la dotation complémentaire

Les actions prioritaires du Département de l'Aube déclinées en partie III-B peuvent être reprises totalement ou en partie. D'autres actions peuvent également être proposées. Il peut s'agir d'actions déjà réalisées par le service mais non solvabilisées par le tarif départemental ou de nouvelles actions que vous souhaiteriez mener si celles-ci étaient financées par la dotation complémentaire.

Intitulé de l'action	Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Publics ciblés / zone géographique concernée	Objectifs et résultats attendus	Calendrier prévisionnel de l'action	Estimation du coût ou du nombre d'heures de l'action ²
<p>Action 1 Valoriser les interventions réalisées les week-ends et jours fériés dans le cadre de l'APA et la PCH contribuant à attribuer une majoration / prime spécifique en faveur des salariés</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre d'heures d'intervention sur les week-ends et jours fériés Nombre et part des intervenants bénéficiant de majorations salariales</p>	X	<p>Nombre d'heures prévisionnelles d'interventions réalisées les week-ends et jours fériés en 2025 :</p>
<p>Action 2 Valoriser les interventions réalisées sur une amplitude horaire élargie (de 6h à 8h et de 19h à 21h) dans le cadre de l'APA et la PCH contribuant à attribuer une majoration / prime spécifique en faveur des salariés intervenant sur ces horaires atypiques</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre d'heures d'intervention sur des horaires atypiques Nombre et part des intervenants bénéficiant de majorations salariales</p>	X	<p>Nombre d'heures prévisionnelles d'interventions réalisées sur ces horaires atypiques en 2025 :</p>

² Pour les actions ayant vocation à faire l'objet d'un financement à l'heure, indiquer le volume prévisionnel d'heures concernées par la valorisation.

<u>Autre action</u>					Montant de l'action :
<u>Autre action</u>					Montant de l'action :
<u>Autre action</u>					Montant de l'action :

Objectif 3 : Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire Aubeois

Niveau de priorité dans l'Aube : Haute

<https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-01/reforme-saad-2022-fiche-objectif-3-couverture-territoriale.pdf>

- ✚ Description des difficultés rencontrées actuellement par votre service dans la réalisation de cet objectif, éléments de contexte/diagnostic/enjeux

✚ Description des actions proposées par le service, ayant vocation à être financées par la dotation complémentaire

Les actions prioritaires du Département de l'Aube déclinées en partie III-B peuvent être reprises totalement ou en partie. D'autres actions peuvent également être proposées. Il peut s'agir d'actions déjà réalisées par le service mais non solvabilisées par le tarif départemental ou de nouvelles actions que vous souhaiteriez mener si celles-ci étaient financées par la dotation complémentaire.

Intitulé de l'action	Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Publics ciblés / zone géographique concernée	Objectifs et résultats attendus	Calendrier prévisionnel de l'action	Estimation du coût ou du nombre d'heures de l'action ³
<p>Action 1 Couvrir les communes situées sur les « zones en tension » et estimées prioritaires par le Département (liste des communes éligibles en annexe n°3)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre d'heures d'intervention sur les communes ciblées</p>		<p>Nombre d'heures prévisionnelles d'interventions réalisées en 2025 sur les communes identifiées prioritaires :</p>
<p>Action 2 Mettre à disposition de nouveaux moyens de locomotion (uniquement en location) pour faciliter les déplacements des intervenants (voiture, scooter, trottinette, véhicule sans permis,...)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre total et coût moyen mensuel des véhicules de service Nombre d'acquisitions de nouveaux véhicules Nombre et part des intervenants bénéficiant des véhicules de service</p>		<p>Montant de l'action :</p>

³ Pour les actions ayant vocation à faire l'objet d'un financement à l'heure, indiquer le volume prévisionnel d'heures concernées par la valorisation.

<p>Action 3 Majorer l'indemnité kilométrique pour les salariés intervenant avec leur propre véhicule auprès des bénéficiaires de l'APA et de la PCH si le montant de l'indemnité est inférieur au tarif fixé par décret (0,38 € du km en 2022)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> <i>Nombre de kilomètres réalisés par les salariés auprès des bénéficiaires APA et PCH avec leur véhicule personnel</i> <i>Montant total des indemnités versées aux salariés</i></p>	<p>Nombre de kilomètres prévisionnels indemnisés en 2025 (si indemnité inférieure à 0.38 € du km) :</p>
<p><u>Autre action</u></p>				<p>Montant de l'action :</p>
<p><u>Autre action</u></p>				<p>Montant de l'action :</p>

Objectif 5 : Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants du secteur de l'aide à domicile

Niveau de priorité dans l'Aube : Haute

<https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-01/reforme-saad-2022-fiche-objectif-5-qualite-de-vie-au-travail.pdf>

- ✚ Description des difficultés rencontrées actuellement par votre service dans la réalisation de cet objectif, éléments de contexte/diagnostic/enjeux

✚ Description des actions proposées par le service, ayant vocation à être financées par la dotation complémentaire

Les actions prioritaires du Département de l'Aube déclinées en partie III-B peuvent être reprises totalement ou en partie. D'autres actions peuvent également être proposées. Il peut s'agir d'actions déjà réalisées par le service mais non solvabilisées par le tarif départemental ou de nouvelles actions que vous souhaiteriez mener si celles-ci étaient financées par la dotation complémentaire.

Intitulé de l'action	Description de l'action et modalités de mise en œuvre	Publics ciblés / zone géographique concernée	Objectifs et résultats attendus	Calendrier prévisionnel de l'action	Estimation du coût ou du nombre d'heures de l'action ⁴
<p>Action 1 Mettre en place un programme d'intégration des nouveaux intervenants recrutés via un tutorat sur la durée pour accompagner les nouveaux salariés tout au long de leur prise de poste au sein du SAAD</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre de nouveaux salariés tutorés Nombre d'heures de tutorat réalisées</p>		<p>Nombre prévisionnel de nouveaux salariés recrutés en 2025 :</p>
<p>Action 2 Valoriser les intervenants désignés « référent tutorat » au sein de la structure et en charge d'accompagner les nouveaux arrivants</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><i>Indicateurs</i> Nombre de référents tutorat Nombre moyen de salariés tutorés par référent</p>		<p>Nombre de référents tutorat désignés au sein de la structure :</p>

⁴ Pour les actions ayant vocation à faire l'objet d'un financement à l'heure, indiquer le volume prévisionnel d'heures concernées par la valorisation.

<p>Action 3 Mettre en place une démarche de prévention des risques psychosociaux et des troubles musculo-squelettiques, à l'utilisation d'équipements spécifiques,...</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><u>Indicateurs</u> Nombre de formations organisées Nombre de salariés ciblés</p>	<p>Montant de l'action :</p>
<p>Action 4 Créer des espaces d'écoute pour lutter contre l'isolement des professionnels par la mise en œuvre d'analyse des pratiques, et une organisation inter-services est à privilégier en vue de favoriser l'émulation et les échanges de bonnes pratiques</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><u>Indicateurs</u> Nombre de séances organisées Nombre et part des salariés ciblés</p>	<p>Montant de l'action :</p>
<p>Action 5 Former les managers à la qualité de vie au travail</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><u>Indicateurs</u> Nombre de formations organisées Nombre et part des managers sensibilisés</p>	<p>Montant de l'action :</p>

<p>Action 6 Mettre en place des organisations innovantes : optimisation des trajets (solution pour organisation des tournées), équipe autonome, modèle Buurtzorg</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><u>Indicateurs</u> Nombre d'équipes mises en place Satisfaction des personnels Evolution du taux d'absentéisme et du turn-over (N et N-1)</p>	<p>Montant de l'action :</p>
<p>Action 7 Acquérir un système de télégestion compatible avec la norme ESPPADOM et/ou intégrer des outils numériques (téléphones portables) avec les formations inhérentes pour faciliter le quotidien des professionnels</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>			<p><u>Indicateurs</u> Nombre de formations Nombre de salariés formés Nombre d'acquisitions de mobiles réalisées</p>	<p>Montant de l'action :</p>

<u>Autre action</u>					Montant de l'action :
<u>Autre action</u>					Montant de l'action :
<u>Autre action</u>					Montant de l'action :